

l'ou publiaire

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE MALAUCÈNE

MALAUÈNE
PRÉPARE
SON P.L.U.



n° 43 > Juin 2011



Madame,
ademoiselle,
monsieur,

Nous voilà déjà à l'été. Pour beaucoup c'est la plus belle période de l'année. C'est aussi le signal du départ des animations qui vont pendant les prochains mois animer notre village.

Mais cette année, le printemps tant attendu

n'est pas arrivé uniquement avec des bonnes nouvelles, loin s'en faut.

Notre école maternelle va perdre une classe. Avec un nombre d'élèves de 75 pour 4 classes, il devenait alors inévitable de fermer une classe. C'est une fermeture que nous devons accepter.

Par contre, à l'école élémentaire, eu égard au nombre d'élèves qui sera aux alentours de 180 pour 8 classes, nous risquons de nous retrouver sous le coup d'une menace de fermeture. Il est évident que nous ne pouvons, ni ne pourrons, accepter une double fermeture de classe dans notre école. Les contacts pris avec l'Inspection Académique et notre volonté clairement affichée de tout mettre en

œuvre pour refuser cette situation semblent porter leurs fruits. Aujourd'hui,

tout en restant très vigilants, nous pouvons être raisonnablement optimistes.

Dans la série des mauvaises nouvelles de ce printemps, une autre surprise est venue du projet départemental d'organisation territoriale proposé par le préfet. Ce dernier, conformément à la loi, a présenté un schéma censé rationaliser les structures intercommunales sur les départements et ainsi clarifier l'organisation territoriale française, le fameux « mille feuilles » tant décrié.

A l'heure actuelle, un peu partout dans le département, le projet concocté par M. le préfet a largement fait l'unanimité, mais contre lui !

S'agissant plus précisément de Malaucène et Beaumont, voilà que nous serions retirés de la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux) pour nous retrouver à la Copavo (Communauté de communes Vaison).

Nous n'avons bien entendu aucun grief contre la Copavo et encore moins contre ses habitants. Il ne s'agit pas là d'une histoire d'hommes mais bien de l'intérêt et de l'avenir de nos communes.

C'est vrai que nous faisons souvent nos courses à Vaison. C'est vrai que nos enfants vont au collège et bientôt au lycée à Vaison. Mais lorsqu'on y regarde de plus près, lorsqu'on observe par exemple les déplacements domicile-travail, ou encore la production agricole, alors les choses s'inversent. Mais quoiqu'il en soit, cela ne suffit pas pour faire un projet de territoire. Le projet de territoire pour nous c'est bien celui du massif du Ventoux. A l'heure où

Édito

Sommaire

Sécurité

P.4 > Programme de mise en sécurité des voies.

Budget 2011

P.5 > Le reflet des engagements de mandat pris au service des Malaucéniens.

Vie locale

P.6 > Des actions au quotidien pour améliorer le cadre de vie.

Temps forts

P.8 > L'actualité en images.

Vie associative

P.14 > L'actualité des associations.

Vie municipale

P.18 > L'essentiel des comptes rendus des conseils municipaux.

Kaléidoscope

P.21 > - Etat civil.
- Infos utiles, infos pratiques.

Patrimoine

P.23 > Des réalisations et des projets pour un patrimoine préservé.

Tourisme

Un secteur clé
P.23 > porteur d'avenir.

LE DOSSIER

P.10 Le Plan Local d'Urbanisme P.L.U.

Lou Publière N° 43 – Juin 2011

Bulletin municipal de Malaucène

Responsable de la publication :

Dominique Bodon

Photos : Mairie

Contact : mairie@malaucene.fr

Numéro ISSN : 1272 – 5404

Dépôt légal : juillet 2008

Tirage : 1 700 exemplaires

Impression :

Marque Déposée

26110 Condorcet

d'autres communes du Ventoux comme Sault, Monieux, ou encore Villes sur Auzon et Mormoiron rejoignent la Cove où sont déjà regroupées depuis de longues années Flassan, Bedoin ou encore Saint Pierre de Vassols et Le Barroux, comment imaginer que Malaucène et Beaumont soient écartées de cette grande et belle intercommunalité Ventoux? Pourquoi couper le massif en deux au risque de mettre en péril tous les projets structurants qui, inévitablement, nous échapperont ?

Aujourd'hui tout cela est en discussion. C'est un peu le « mercato », chacun défendant l'intérêt de sa commune, de son terroir mais aussi, malheureusement parfois, celui de son propre avenir politique.

Vous découvrirez dans ce publiare le rapport sur ce sujet approuvé lors du Conseil Municipal du 10 mai dernier et qui exprime parfaitement et clairement la position de la commune de Malaucène.

Quoiqu'il en soit, la décision définitive sera arrêtée lors d'un vote de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) appelée à statuer sur le schéma départemental, réaménagé ou pas, qui verra définitivement le jour en juin 2013.

La météo, particulièrement capricieuse de ce printemps 2011, apporte cruellement cette année encore, son lot d'inquiétudes pour les agriculteurs en accentuant dangereusement la mévente et la perte des productions locales. La précocité des récoltes, la crise, la psychose européenne stupide et infondée sur la qualité sanitaire

des productions, les problèmes de tous ordres qui affectent nos agriculteurs déjà meurtris par les difficultés, n'apporteront pas, cette année encore, l'optimisme tant attendu par la profession.

Les résultats de l'étude sur la dépollution des papeteries devraient être connus dans le courant du mois de juin. Le rapport sera alors remis aux services de l'Etat afin que ceux-ci puissent élaborer le plan d'action qui devra ensuite être mis en œuvre par SCHWEITZER MAUDUIT, et sur lequel nous serons extrêmement vigilants, aux cotés de l'Etat. Ce n'est qu'après cette étape que les projets de reconversion du site pourront être analysés et affinés.

Quant aux salariés, en ce début de mois de juin, c'est le passage devant le tribunal des prud'hommes, tribunal qui devra statuer sur la validité juridique du licenciement économique. Le résultat que nous suivons tous de près sera très important pour les papetiers et leurs familles.

Malgré toutes ces nouvelles parfois peu réjouissantes, nous voilà tout de même à la veille des vacances d'été, et ça c'est une bonne nouvelle ! Cette belle saison avec ses animations, ses touristes, sa joie de vivre montre combien on est heureux de pouvoir vivre à Malaucène.

Bon été à tous.

Bien cordialement



À l'honneur



FRANÇOIS ONDE

Président de l'amicale des donneurs de sang, décoré de la croix du Chevalier du mérite du Sang, lors du congrès départemental qui s'est tenu à Orange, le dimanche 3 avril 2011.

Toutes nos félicitations !



CHANTAL HABLOT

1^{er} Prix du concours photo sur le patrimoine de Malaucène, organisé par la commune, récompensée pour son pigeonnier.

Bravo !

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Plus de 42.000 euros en 2011, pour des efforts programmés et continus.

Après les réalisations menées en 2009 et 2010 (*miroirs à hauteur de carrefours en manque de visibilité, mise en sens unique de la circulation des poids lourds, ralentisseurs sur les voies communales des Margaux, du Ratavon et de la calade*), 2011 marque une nouvelle étape dans la volonté de la municipalité de mettre toujours plus de moyens au service de la sécurité des Malaucéniens.

Ainsi, dans le cadre du programme annuel de voirie, la commune a engagé une opération globale de mise en sécurité des voies départementales d'accès au village.

• ROUTE DÉPARTEMENTALE

DUVENTOUX : mise en place d'un ralentisseur au-dessus de la sortie de l'hôtel et du parking Pétrarque. Cet aménagement sera complété au niveau de **Pont Vieux**, par la mise en place d'une passerelle. Quant à **la Traversée du Groseau**, des panneaux d'indication du Lieudit ainsi que la signalisation et la présignalisation spécifiques à la limitation de vitesse ont été demandés par la commune au conseil général. Coût : 8 102,90 TTC.

• ROUTE DÉPARTEMENTALE DE VEAUX,

à forte desserte résidentielle et soumise à un trafic économique et touristique important : création de deux rétrécissements sur la route de Veaux, et modification de celui existant à proximité de l'entrée du Blanchissage. Ils seront accompagnés de trottoirs de chaque côté. Coût : 22 414,83 TTC.

• ROUTE DÉPARTEMENTALE DE

CARPENTRAS : feu clignotant, se déclenchant uniquement en cas de dépassement de la vitesse autorisée. Coût : 11 960 TTC.

• LA REPRISE DES MARQUAGES AU SOL

a été faite au niveau des passages piétons, des stops... sur le tour du village (*avenue de Verdun, le Cours des Isnards, les Remparts*).

Zoom

SECOURS AUX PERSONNES

Un défibrillateur, d'une valeur de 2000 €, offert par la Croix Rouge est désormais accessible à tous. Il a été installé sur le mur de la mairie, près de la porte d'entrée, visible du public et point de rendez-vous de nombreux échanges et départs de cyclistes et de randonneurs. L'efficacité du défibrillateur pour sauver des vies, n'est plus à démontrer, cette installation en présage d'autres entre 2012 et 2013, sur les lieux accueillant du public : plaine sportive des Palivettes, salle des fêtes, site scolaire et jeunesse ■



ROUTE DU VENTOUX, AU NIVEAU DE PONT VIEUX.



ROUTE DE VEAUX.



REPRISE DES MARQUAGES AU SOL.

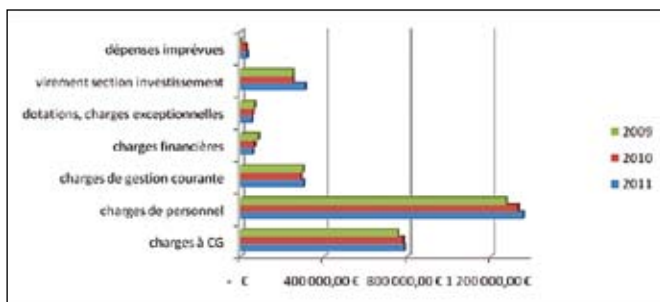
Budget : Le reflet des engagements de mandat pris au service des Malaucéniens.

Le budget 2011 s'inscrit dans le cadre des axes de développement et d'action définis par l'équipe municipale :

- Améliorer le cadre de vie : aménagement des espaces publics, fleurissement, création d'espaces verts, entretien et renouvellement du mobilier urbain.
- Maintenir la qualité des services publics existants (crèche, restaurant scolaire, bibliothèque, activités de loisirs, services administratifs).
- Assurer la sécurité des administrés à l'intérieur de l'agglomération (signalisation, dispositifs de limitation de vitesse).
- Soutenir la vie associative, culturelle et festive.
- Favoriser le développement touristique de la commune par son soutien actif à l'office du tourisme.
- Entretien le patrimoine ancien (Stèle de la chapelle du Groseau, tableau de l'église, four à pain de Veaux, chapelle de Veaux, fontaines et calades), etc.

LA MAÎTRISE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Depuis 2009, la municipalité a souhaité s'investir dans une démarche de maîtrise et de contrôle des dépenses. Des procédures internes aux services, une meilleure évaluation des besoins ainsi qu'un suivi régulier des crédits budgétaires ont permis de contenir l'évolution des charges à caractère général (dépenses relatives à la gestion des services municipaux).



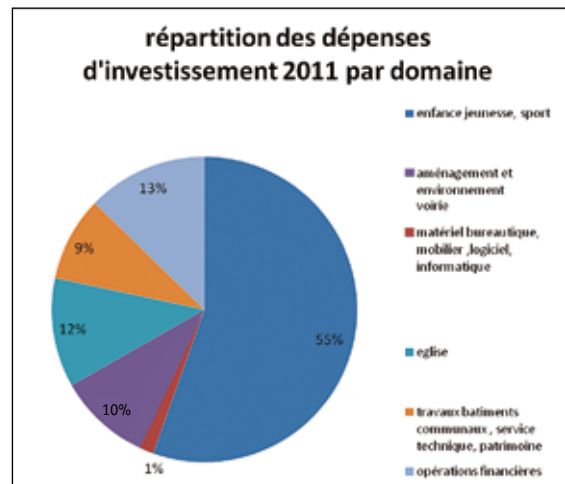
La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences vise à une meilleure anticipation des besoins, en vue d'appréhender plus sereinement sur 5 ans l'évolution du poste des charges de personnel (hausse prévue en 2011 contenue à moins de 2%). Cette démarche prudente associée au bénéfice d'une phase de désendettement (la dette par habitant est passée de 604€ en 2009 à 412€ en 2011) a abouti, à maintenir l'autofinancement communal à un niveau tel (1 022 000€ sur 3 ans), qu'il a été possible de limiter le recours à l'emprunt pour financer l'ensemble des investissements.

La phase lourde des investissements phares (2010-2012) se traduira toutefois par un recours à l'emprunt que nous nous efforçons de maîtriser au mieux, de sorte que le niveau de la dette par habitant soit à la fin du mandat au niveau observé en 2008 ;

Dans un contexte de tension budgétaire où nos concitoyens sont sollicités au niveau national pour le redressement des finances publiques, le choix a été fait également en 2011 de ne pas augmenter les taux des impôts locaux dont le produit représente 61% des recettes de fonctionnement de la collectivité.

UN INDISPENSABLE PROGRAMME D'ÉQUIPEMENT

Un plan pluriannuel d'investissements tenant compte des besoins et définissant des priorités en termes d'équipement a été mis en place dès 2009. Il fait l'objet d'un suivi rigoureux assurant ainsi en 2010 un taux de réalisation proche de 96%.



En effet, à ce jour, ont été réalisés des investissements dans des domaines aussi variés que la rénovation de la voirie, la mise en sécurité des voies, l'aménagement de la placette du passage de l'âne et d'une partie du cours, l'aménagement d'un jardin en lieu et place de la caserne, la rénovation du club house du tennis, la rénovation du sol souple de la crèche, le réaménagement de la cour de l'école maternelle, la réalisation de toilettes publiques (porte Béchon & parking Pétrarque), le renouvellement du mobilier urbain, la mise en place d'une signalétique des quartiers, sans oublier des travaux de mise aux normes.

Les projets phares que sont la réhabilitation et l'extension de la salle du blanchissage, la réhabilitation de l'école associée à la création d'un espace dédié au centre de loisirs traduisent à la fois la volonté d'offrir des nouveaux services et doter les Malaucéniens d'équipements modernes et adaptés aux besoins des utilisateurs.

A ce riche programme d'investissements, on peut rajouter les dotations de fonctionnement et le fonds de concours de la Cove consacrés essentiellement à l'entretien des bâtiments et des voies et réseaux soit environ 223 000 euros sur 3 ans (2009-2011). Enveloppes qui témoignent elles aussi de l'intérêt de la municipalité pour l'entretien du patrimoine communal. La prochaine opération d'envergure sera, sous réserve de financements complémentaires, le chantier de rénovation de la toiture de l'Eglise où nous avons obtenu 40% de subvention de l'Etat pour la 1^{ère} tranche de travaux. D'autres demandes de subvention sont à l'étude.

Enfin, depuis 2009 plus de 3 millions d'euros ont été investis, et seront investis, en 2011 grâce également à une politique dynamique de recherche de subventions. 752 000€ obtenus sur 3 ans et 567 000€ environ au titre des fonds propres (FCTVA -TLE - dotations).

35 550 € DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

A QUI SIEN BIEN	1200,00 €	JOYEUX PETANQUEURS	1300,00 €
ADEA	300,00 €	LES DOIGTS DE FEE	500,00 €
AMICALE SAPEURS POMPIERS	550,00 €	LES PIEDS EN L'AIR	1000,00 €
AMIS VIEUX VILLAGE	800,00 €	LIEN SOCIAL	1000,00 €
ANCIENS COMBATTANTS	800,00 €	MALOFUTSAL	500,00 €
APPRENDRE DES ANCIENS	600,00 €	POINT D'ORGUE	2000,00 €
ARLEQUIN	800,00 €	RETRO MOTO CLUB	800,00 €
ARPAM	2200,00 €	RGM	7000,00 €
ASSO ST MICHEL	550,00 €	SKI CLUB	1500,00 €
BASE ILLICO GYM	1000,00 €	TENNIS	1400,00 €
CHASSEURS ST HUBERT	1000,00 €	VENTOUX ICONES	300,00 €
COORDINATION TELETHON	200,00 €	VENTOUX RETRO VEHICULES	1900,00 €
CLUB DES ANCIENS	1300,00 €	TOTAL	35 550,00 €
CYCLO CLUB	1100,00 €		
DETENTE ET LOISIRS	1300,00 €		
DONNEURS DE SANG	100,00 €		
ECHIQUIER CLUB	850,00 €		
GALERIE MARTAGON	600,00 €		
except 20 ans	300,00 €		
GAULE DUVENTOUX	800,00 €		

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

GENS DOUVENTOUR	500,00 €
Réalisation d'un film diffusé salle de la mairie	
CROIX ROUGE	500,00 €
ASSISTANTES MATERNELLES	200,00 €

Des travaux pour un meilleur cadre de vie.

> TRAVAUX DE VOIRIE

La commission voirie et sécurité, réunie le 17 avril 2011, a proposé au conseil municipal un programme de voirie doté d'un budget global de 152 000 euros.

Outre les travaux de sécurité routière déjà évoqués, le programme 2011 prévoit :

- **La reprise en enrobé** du trottoir devant le magasin de souvenirs menant au bar restaurant «le Blueberry». Sera également repris le tour des platanes récemment replantés sur le Cours autour desquels une bordure de finition sera réalisée. De la même façon, la sortie du parking Pétrarque et le quartier du Lion d'Or seront repris.
- **La reprise en bi-couche** du parking devant les vestiaires du stade, du chemin piétonnier qui mène au Blanchissage, d'une partie du chemin Piochier et de celui menant du col de Ronin au plan de Laval.

> RÉHABILITATION DES VOIES ET DES RÉSEAUX

La reprise du réseau d'eau potable par le remplacement de tous les branchements en plomb est aujourd'hui achevée, **rue Chaberlin, rue des Pères et chemin des Fabriques**. Un revêtement en bi-couche permet à nouveau d'y circuler. A l'issue de la saison touristique, les travaux continueront sur la **départementale n° 942**, entre la poste et le rond point situé au début de l'allée des platanes.



RUE CHABERLIN.

> TRAVAUX PAYSAGERS

Ils se déclinent en différents points : création d'espaces verts et paysagers aux abords du Blanchissage, de la crèche, de la cantine, de la placette de l'Âne et aux Palivettes où est installée une table de pique-nique.

De plus, un entretien de tout le mobilier urbain est en cours : parcours sportif, tables de pique nique, passerelles, jeux... Pour toujours plus de confort et de sécurité.



LES ABORDS DU BLANCHISSAGE.



AIRE DE PIQUE-NIQUE DES PALIVETTES.



FUTUR JARDIN DE LA PLACETTE DE L'ÂNE.

> MAIRIE

L'accueil a été réaménagé, pour une meilleure réception du public, dans le respect de la confidentialité de chacun.

> CLUB HOUSE DU TENNIS

Après la réfection et la sécurisation de ses extérieurs, il fait peau neuve à l'intérieur (cuisine, chauffe-eau, wc), avec une ventilation pour assainir les locaux, une porte de sécurité en fer avec barre anti-panique, sans oublier la réfection des peintures.

> CLUB « PARLEZ JEUNE »

Il prendra ses nouveaux quartiers d'été au Blanchissage, à côté de la salle des fêtes, dans des locaux rénovés et réaménagés. Un espace de qualité pour permettre aux ados du Club « Parlez Jeune » de mener leurs activités et leurs initiatives dans les meilleures conditions. L'ancien local de la Grand Rue devrait par la suite accueillir la médiathèque en rez-de-chaussée pour faciliter l'accès de ce service public communal aux personnes à mobilité réduite.

Pôle éducatif et de loisirs : un chantier rondement mené.

Le sérieux de la maîtrise d'œuvre et des entreprises en charge du chantier, l'engagement des services et des élus municipaux sur le terrain ainsi que la compréhension du personnel enseignant et des parents ont permis de relever un défi de taille : **rénovier l'école élémentaire et aménager un centre de loisirs dans un délai de 10 mois !**

Le 6 mai dernier, après les cours, les parents d'élèves étaient conviés à une visite « portes ouvertes ». Ils ont ainsi pu découvrir l'aile Est de l'école élémentaire entièrement rénovée et opérationnelle. Cette aile comprend 6 salles de classe, la courside d'accès, le hall d'accueil, l'ascenseur et les ateliers d'apprentissage attenants aux classes. Les travaux de la deuxième tranche se poursuivent avec la réalisation de deux salles de classe, des espaces pour le réseau d'aide à l'éducation, des espaces administratifs et l'aménagement du centre de loisirs.

Le défi a été tenu... le Pôle Educatif et de Loisirs se concrétise et sa réception définitive est prévue en septembre pour offrir à nos jeunes Malaucéniens des conditions d'enseignement, d'éveil et de loisirs optimales.

SÉJOURS D'ÉTÉ

Grâce à ses équipements de loisirs, la commune offre aux jeunes Malaucéniens des opportunités de distractions, de découvertes, de vie en collectivité et de partage. Au-delà des accueils au sein du village, 7 séjours encadrés par des animateurs diplômés sont organisés cet été 2011. Ce programme d'activités est le fruit du travail réalisé de mai à juin par les équipes d'animateurs permanents et saisonniers. L'accueil de loisirs sera ouvert du 4 juillet au 19 août.

PROGRAMME SÉJOURS

- **Séjour à la ferme pédagogique de Roquemaure du 4 au 7 juillet**
Enfants de 8 et 9 ans.
- **Nuit au Groseau du 18 au 19 juillet**
Enfants de 4 et 5 ans.
- **Nuit au Groseau du 21 au 22 juillet**
Enfants de 5 et 6 ans.
- **Séjour en Espagne du 25 au 29 juillet**
Jeunes de 12 à 17 ans.
- **Séjour découverte des Baronniees du 1^{er} au 5 août** : Jeunes de 9 à 11 ans.

Accueil de loisirs

Marie Debard, Xavier Piot : 06 74 35 57 64

Accueil des jeunes

Anthony Subirats-Fuster : 06 37 74 02 76





CRÈCHE MUNICIPALE BÉBÉ LUNE

Devinez ce qu'il s'est passé à la crèche bébé lune le mardi 1^{er} mars 2011 ?

Le cirque, oui le cirque est venu à nous... Que de clowns, des très grands, des plus petits et encore plus petits. Une journée pleine de couleurs, de gaieté et d'animation tout au long de la journée, bien sûr au rythme de nos petits clowns. Après une matinée bien animée, nous voici déjà à l'heure du dodo.

Après un bon sommeil, les spectacles se sont succédé, jongleurs, danse acrobatique, magiciens... Les enfants sont restés émerveillés devant toute cette magie avec les yeux qui brillent. Nous avons ensuite goûté aux bons gâteaux fait par les mamans et les mamies mais aussi par les enfants du centre de loisirs qui nous ont rejoints pour conclure cette belle journée ■



COMMÉMORATION DU 8 MAI L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945



COMITÉ DES FÊTES

Grande soirée choucroute organisée le 12 février 2011.

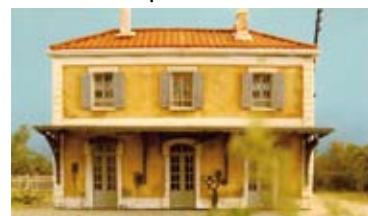
COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE



Le 22 avril 2011, une cinquantaine de spectateurs ont pu apprécier la prestation de la Cie théâtrale « l'Étincelle » de Sorgues dans la pièce « l'Antichambre » de J. Claude Brisville. Pour cette manifestation, la commission municipale a choisi de déplacer la culture en s'installant à la résidence Arts et Vie où Philippe et Chrystel Raybaut nous ont réservés un accueil chaleureux ■

MALAUÈNE AU TEMPS DU RAIL

Du 20 au 22 mai, à l'initiative de la commune de Malaucène et des services culturels, une exposition ferroviaire avec la maquette au 1/87^e des gares de Monteux, Althen les Paluds et Entraigues de la ligne Avignon-Sorgues-Carpentras a été présentée au public par les membres du Rail Miniature 84, ainsi que des objets ferroviaires et une exposition de tableaux ferroviaires du peintre Yves Favier. Le 21 mai, une conférence, donnée par M. Jean-Claude Capdeville, sur les projets de ligne ferroviaire Carpentras, Malaucène, Nyons a vivement intéressé le public, tout comme l'évocation de la réouverture de la ligne Avignon-Carpentras ■



JEAN-PAUL MARMEY (Monsieur Chichi) ET SES AMIS FORAINS

Lors de la fête de Pâques et de l'appétitif offert à la municipalité ■

Temps forts



L'INAUGURATION DU JARDIN DE L'OUSTALET

FORMIDABLEMENT INTERGÉNÉRATIONNELS !

Le printemps Malaucénien s'est placé sous le signe de la jeunesse, de l'initiative et de l'imagination.

C'est sous un soleil radieux et dans la bonne humeur que les manifestations se sont égrenées avec comme leitmotiv « l'intergénération ».

- Tout d'abord, avec un magnifique défilé de mode, à l'occasion de l'inauguration du jardin de l'Oustalet ouvert au public. Le club jeunes et la maison de retraite, en passant par la crèche et le centre de loisirs, ont ainsi concocté et présenté aux Malaucéniens des créations hautes en couleurs. Merci aux services municipaux, merci aux jeunes, ainsi qu'au personnel et aux résidents de l'Oustalet, pour ce moment de partage et d'émotion. Et surtout, Bravo à tous !
- Ensuite, « Lez'Arts en fête » ont permis de réunir 260 enfants en provenance des centres de loisirs de la COVE. Un rallye découverte du patrimoine dans le vieux village, une course de « push cars », un déjeuner pris au restaurant scolaire ont jalonné cette journée récréative et riche en rebondissements. Merci à l'équipe municipale d'animation mobilisée depuis plusieurs mois pour la préparation de cet événement et aux services municipaux qui ont veillé à une organisation parfaite.
- Enfin, c'est le comité des fêtes, appuyé par le club jeunes, qui a pris le relais le 28 mai 2011 avec la désormais célèbre fête des enfants ! Manèges et jeux gonflables à gogo ont ravi les enfants du village ! Une manifestation gratuite qui sait se renouveler au fil des ans.
- Enfin, pour la 1^{ère} fois, le centre de loisirs s'est associé à la fête de la musique concoctée par la commission municipale de la culture. Une belle collaboration qui permet aux parents et aux Malaucéniens de découvrir la qualité des ateliers chants réalisés dans le cadre du centre de loisirs et du temps périscolaire ■



LES PUSH-CARS



L'ÉQUIPE MALAUCÉNIENNE AYANT PARTICIPÉ AUX « LEZ'ARTS EN FÊTE »



LA FÊTE DES ENFANTS



P.L.U.

**L'avenir de notre territoire
entre P.L.U.
et intercommunalité.**



Le Plan Local d'Urbanisme

Projet qui fixe les grands principes d'aménagement et d'urbanisme dans le respect du développement durable, en apportant une réponse adaptée aux besoins de tous.

Le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) qui sert de base à l'instruction des autorisations d'urbanisme de la commune de Malaucène a été approuvé en 2000 sous « la municipalité 1995/2001 ».

A l'époque, ces orientations ont été déterminées en fonction d'un contexte économique, agricole, social et environnemental qui a évolué depuis lors.

Il convient de rappeler qu'un P.O.S, document d'urbanisme de base et de référence d'une commune, n'a pas comme vocation d'être sans cesse modifié, puisqu'il est justement un cadre de stabilité fixant des zonages.

Toutefois, après 10 années « d'activité », il est tout à fait normal et de surcroît conforme à la législation que la commune envisage son évolution, à travers son passage en Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

*Ce passage en P.L.U. devra prendre en compte et traduire :
Les nouvelles données réglementaires et législatives qui s'imposent légitimement aux élus à travers le Grenelle de l'environnement, le Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale (S.C.O.T.) et le Programme Local de l'Habitat (P.L.H.), établis par la C.O.V.E.*

C'est ainsi que le P.L.U. va devoir favoriser un urbanisme économe en ressources foncières et énergétiques, créer des espaces protégés pour sauvegarder les espaces humides et les espaces verts afin d'assurer un bon fonctionnement des écosystèmes.

Le P.L.U. sera donc réalisé en intégrant la philosophie de développement durable; il devra respecter l'environnement en tenant compte des risques d'inondation et de ceux liés aux incendies de forêt et prendre en considération les évolutions économiques de notre territoire.

A ce titre et de manière non exhaustive, une réflexion sur le foncier agricole et économique ou encore le devenir du site des papeteries, aujourd'hui zone industrielle, sera conduite dans le cadre de l'élaboration du P.L.U.

La fermeture des papeteries a conduit la commune à marquer un temps d'observation dans l'élaboration du P.L.U, tout au long de la recherche d'une reprise industrielle.

Aujourd'hui, cette phase de prospection étant malheureusement refermée faute de repreneur crédible, la réflexion doit reprendre en intégrant cette donnée.

Le passage en P.L.U. est une étape d'autant plus déterminante que la réflexion et les décisions d'urbanisme qui en découleront engageront notre commune pour les 15 prochaines années.

Les élus vont, tout d'abord, élaborer un projet d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D.) qui sera présenté aux membres du conseil municipal et à la population à la fin de cette année.

La réflexion communale s'appuiera sur les projections démographiques retenues dans le Schéma de Cohérence Territoriale et le Plan Local de l'Habitat de la C.O.V.E. actualisé en 2010, ainsi que sur les données INSEE, qui laissent augurer une évolution de la population tendant vers 3300 habitants.

Ces évolutions démographiques, économiques et environnementales seront ensuite transcrites dans un plan de zonage, un règlement et des orientations d'habitat et de mixité, d'aménagement et de préservation. ■



Le plan de zonage va définir quatre grands types de zone

- ▲ **Zone A** : zone agricole
- ▲ **Zone N** : zone naturelle
- ▲ **Zone U** : zone urbaine
- ▲ **Zone AU** : zone à urbaniser

Le règlement va définir les règles de droit des sols qui s'appliquent dans chacune des zones.

Les orientations d'aménagement qui définissent les orientations de principe pour certaines zones urbaines ou à urbaniser.

Le P.L.U. sera donc élaboré dans les 18 prochains mois, dans une volonté de concertation et de transparence, sous la maîtrise d'œuvre et l'assistance

du cabinet d'experts en urbanisme « Habitat et Développement de Vaucluse ».

Naturellement, les Malaucéniens y seront associés. Cet article en est la manifestation. Il se veut informatif et pratique afin que chacun puisse s'approprier la démarche P.L.U. en termes de calendrier, de procédures et de contenu ■

> Le Conseil Municipal demande le maintien de la Commune dans la COVE

Suite à la loi du 16 décembre 2010 portant sur la réforme des collectivités territoriales, le préfet de Vaucluse a présenté le 18 avril 2011 un projet de nouveau schéma départemental de coopération intercommunale. Le projet a été transmis aux communes pour avis d'ici le 27 juillet 2011.

L'ensemble des avis des conseils municipaux et des communautés de communes concernés seront transmis ensuite à une commission départementale composée d'élus qui disposera d'un délai de 4 mois pour intégrer d'éventuelles modifications qui devront être adoptées à la majorité des 2/3 de ses membres. Le schéma devra être arrêté au 31/12/2011.

Le schéma adopté devra répondre à plusieurs objectifs :

- 1/ supprimer les enclaves et les discontinuités territoriales.
- 2/ Couvrir intégralement le territoire.
- 3/ rationaliser les périmètres des EPCI à fiscalité propre
- 4/ diminuer le nombre de structures intercommunales

Au titre du projet de schéma présenté le 18 avril 2011, Malaucène serait rattachée à la COPAVO. Il appartenait donc au Conseil Municipal, réuni en séance le 10 mai 2011, de rendre son avis. A cette occasion, ont été rappelés quelques éléments sur l'histoire de l'intercommunalité de Malaucène :

1. En 2004, le choix de la COVE a lié la commune de Malaucène à une communauté de projets réaffirmée en 2008, lors du débat municipal.
2. Elections municipales, dont l'actuelle municipalité est l'émanation et dont elle est sortie élue avec

23 conseillers, sur la base d'un programme intégrant un engagement clair auprès des administrés en faveur de la COVE et d'une réticence argumentée à l'égard de structures doublons : Parc Naturel Régional et Syndicat Mixte du Mont Ventoux (dont la concurrence de compétences a d'ailleurs été pointée par l'Etat en 2009).

3. Depuis 2008, la municipalité de Malaucène n'a eu de cesse de défendre un projet d'agglomération unique à l'échelle du massif Ventoux, dans une logique d'aménagement de l'espace ; de défense de l'environnement ; de développement économique du territoire, d'équipement et de promotion touristique cohérents, et sans qu'il soit pour cela nécessaire de faire vivre une énième structure de gestion... et ce, au nom de la rationalisation de l'organisation territoriale.

4. Ce positionnement apparaît pleinement conforme aux objectifs de la réforme territoriale et intercommunale portée par l'Etat. Malaucène occupant une situation un peu particulière, à l'intersection des bassins de vie de Carpentras et de Vaison, l'argument réducteur du bassin vaissonnais ne saurait servir à lui seul de caution au schéma précité. D'ailleurs, dans le compte rendu de la séance de la CDCI du 18 avril 2011, établi par les services préfectoraux, Monsieur le Préfet reconnaît « qu'il avait envisagé une intercommunalité rassemblant Carpentras et Vaison ».

5. En outre, l'économie de Malaucène, notamment agricole (polyculture) et touristique, a nombre de similitudes avec l'économie comtadine.

6. Enfin, le projet présenté n'a appréhendé à aucun moment les

coûts de transfert de Malaucène d'une intercommunalité à une autre et les conséquences financières qui pourraient en résulter pour la commune.

Pour ces différentes raisons, le Conseil Municipal a émis un avis défavorable au projet de schéma de coopération intercommunale présenté à la commission départementale de coopération intercommunale. Ce positionnement n'est pas le fait de quelconques dissensions, loin s'en faut, avec les villages et les élus de la COPAVO, mais reste dans le prolongement de la vision du territoire précédemment évoquée et s'explique par l'engagement de la municipalité, au sein de la COVE, sur des projets majeurs comme l'aménagement du site des Plâtrières (plus de 4 millions d'euros en PPI), le développement d'une politique touristique Ventoux.

Après avoir été les promoteurs d'une communauté Ventoux - Comtat, autour d'un projet solidaire qui englobe le territoire Ventoux dans son intégralité (face nord, plateau de Sault) et la plaine en direction des grands axes d'échanges (routiers, autoroutiers, ferroviaire et fluvial), la commune ne saurait accepter le projet présenté ni souscrire à un territoire qui en l'état serait partagé « entre » une multitude de structures publiques.

La municipalité entend, au cours des prochains mois défendre cette vision de l'intercommunalité au sein de la CDCI et reste persuadée qu'à plus long terme, et au-delà de toute considération politique, une communauté d'agglomération regroupant la COVE et la COPAVO, serait l'entité la plus pertinente pour construire un projet de territoire commun « Ventoux, Comtat, Dentelles, Voconces » ■

APPRENDRE DES ANCIENS



Apprendre des Anciens poursuit sa route tranquillement. Cours de provençal : c'est la pause estivale. Ils reprendront début octobre au rythme d'un cours tous les 15 jours, les lundis de 17 à 19 h.

Nous avons goûté à l'«Erbo di Sabre» de Félix Gras avec Solange Morelle puis à «La Bugadiero» avec Roselyne Lesecq, à «La Pregoiero dou gardo-bèstio» de Joseph d'Arbaud avec René Chauvin et l'«Oli de peiro» de Milo Troumèu. Vous connaissez Emile Tromel ? Cherchez bien ! Il est encore dans la mémoire de plusieurs Malaucéniens et ses écrits sont encore d'actualité.

Début mai, étude des salades sauvages, avec un beau poème de Bonnet l'ainé : Salado Champanello qui nous a incités à fouiller dans nos têtes à la recherche des salades plus ou moins oubliées de nos grand'mères : la laitue sauvage, la doucette, la chicorée, la roquette, le pourpier, le pissenlit et tant d'autres. Le mélange de leur goût est un ravissement du palais.

Notre exposition botanique des 15 et 16 mai a connu son succès habituel grâce à la participation de tous les membres du bureau mais aussi des nombreux sympathisants que nous remercions pour tout le plaisir qu'ils nous apportent et que nous partageons ensemble.

Nous avons cherché à mettre l'accent sur les plantes familières, connues par nos anciens avec leurs particularités bonnes ou mauvaises. Il y a encore des souvenirs à chercher dans nos mémoires qu'il serait bon de transmettre à nos jeunes.

Nos sorties botaniques : une par mois, en juin, juillet et août.

«Bèn paure es l'oustau ounte se manjo pas de cese pèr Rampau».

«Bèn paure es l'oustau ounte se counèi pas la sapiènço dis ancian» ■

GUY VEYRIER ET LES AUTRES

AQUI SIAN BEN

Le 7 mai, l'inauguration du jardin de l'OUSTALET, avec le défilé de nos créations et la complicité des jeunes Malaucéniens et de nos résidentes, a obtenu un vif succès, avec en plus un super soleil.

Je tiens à remercier particulièrement Marie REYNARD ainsi que les jeunes pour ce pari audacieux.

Nous invitons Petits et Grands à venir festoyer lors de notre fête du 25 Juin dans le jardin et la cour de notre castel. Cette année, le divertissement se voudra « Médiéval », la journée sera animée avec la participation des chevaliers de Randonne de Nyons, qui vous réserveront moult surprises. Le programme de la journée sera affiché dans les tavernes et échoppes d'alentour. Cette fête est organisée par l'association AQUI SIAN BEN en collaboration avec l'OUSTALET.

Les deniers récoltés ce jour-là, lors de la vente d'objets et d'élixirs merveilleux, serviront à apporter un peu plus de bien être et de confort aux résidents.

Nous comptons sur votre solidarité, venez ripailler et danser le soir en notre demeure.

Nous vous souhaitons un agréable et bel été, et vous prions d'accepter Mesdames et Messieurs notre allégeance ■

CHRISTIANE TOQUARD
L'ANIMATRICE DE L'OUSTALET



ASSOCIATION SAINT-MICHEL



Et oui ! Après une année 2010 en sommeil... La Maison St Michel se réveille.

Les couteaux sont aiguisés, les tabliers sont prêts et les grandes casseroles sont fourbies.

LE 7 AOÛT 2011
C'EST LA SOUPE AU PISTOU A LA
MAISON ST MICHEL !

Venez nombreux : notre dévoué chef cuisinier, Vincent ARNAUD, grand organisateur de la manifestation, et ses assistants se préparent à nous régaler : La cour est grande, l'ambiance très sympathique... Et les assiettes bien pleines... Rendez-vous donc le 7 Août dès 19 heures à St Michel. Les inscriptions se feront comme d'habitude : à la pharmacie Masingue-Pons (le 4 Août au plus tard). Tarifs : 16 €/Adulte et 8€ pour les moins de 12 ans. Mais avant de mettre les pieds sous la table, il y a, comme chaque année, beaucoup de travail à faire et tous les bénévoles qui pourront se joindre à nous seront les bienvenus pour : le samedi, vers 14h 30, cour Saint Michel, pour la « corvée de pluches » ainsi que le dimanche après-midi vers 15 heures pour dresser les tables.

On vous attend de pieds fermes !
Messe du 15 août à la chapelle Notre Dame du Groseau et Messe du 25 septembre à la chapelle du hameau de Veaux.

RGM



LES 2 ÉQUIPES FÉMININES DU RGM

Pour le 1^{er} tournoi de Foot Féminin organisé par le RGM, le soleil et l'ambiance festive étaient au rendez-vous.

18 équipes au départ, parmi elles, quelques-unes d'autres départements: CROS-DE-CAGNES, PEGOMAS, MANDELIEU (06), EYGUIERES, LES MILLES (13), SAINT-CYR (07) et ALBY (74).

SAINT-CYR remporte logiquement la finale contre CROS-DE-CAGNES, bourreau du RGM en 1/4 de finale. MANDELIEU complète le podium devant LES MILLES. Le RGM 1 termine à une belle 7^e place et le RGM 2 à un honorable 12^e rang. Arnaud PEDRETTA,

l'organisateur principal de ce tournoi, et toute l'équipe dirigeante du RGM qui a œuvré toute la journée pour que cette manifestation soit une réussite, ont été très satisfaits de cette journée et donnent rendez-vous en 2012 pour la 2^e édition ■



LES FINALISTES

MALAUÈNE-VENTOUX FUTSAL

Le Malaucène-Ventoux Futsal a terminé à la 3^e place du championnat Rhône-Durance et s'est classé 4^e sur 24 du Tournoi de DIGNE. De bon augure pour la saison prochaine, où quelques joueurs expérimentés devraient signer au club. Le TOURNOI INTERNATIONAL organisé par le MVF aura lieu les 18 et 19 JUIN à VAISON et rassemblera 20 équipes, notamment FRIBOURG (Suisse) ou le célèbre SLAVIA PRAGUE (Rép. Tchèque), pour succéder à THIONVILLE, lauréat en 2010. Le TOURNOI POUSSINS a eu lieu dans le superbe gymnase de BUIS avec 10 équipes. NYONS a remporté la finale contre TRICASTIN. Vu le succès de ce tournoi, l'expérience sera retenue l'année prochaine.

Le MVF remercie les Municipalités de MALAUÈNE et VAISON pour leur aide, ainsi que tous les commerçants

et artisans pour leur soutien financier, indispensable à la survie d'une petite association comme la nôtre ■



L'ÉQUIPE DU MVF AU TOURNOI DE DIGNE

VENTOUX RETRO VÉHICULES



L'affluence nombreuse sur le site des Palivettes, dès le samedi 7 mai, témoignait de la pleine réussite de la 9^{ème} édition de la Ventoux Rétro Véhicules.

Maurice Bompard et toute son équipe de passionnés ont une nouvelle fois réussi leur pari. De très nombreux véhicules anciens étaient présents sous toutes leurs formes : autos, motos, tracteurs, véhicules militaires et de pompiers, reconstitution de scènes d'antan présentant les travaux des champs, démonstrations de matériel, exposition et bourse, le tout dans la simplicité et la convivialité... pas de doute, rien ne manquait !

Tout comme le vide-grenier sur la place des palivettes et le championnat de France de labours.

Un grand bravo et un grand merci à ces bénévoles, parfois venus de très loin, et qui nous offrent chaque année un voyage dans le temps à travers la découverte de l'histoire de notre industrie automobile, de notre savoir-faire agricole, sans oublier la mémoire civique et militaire toujours très présente ■

VIDE-GRENIER - DIMANCHE 8 MAI



RETRO-MOTO CLUB MALAUCENIEN

20 ans : le rétro-moto club Malaucénien a fêté les siens tout au long de l'année 2010 et plus particulièrement les 31 juillet et 1er août durant lesquels une centaine de motards a participé à la célèbre montée du Ventoux et à la balade comtadine. Cette 20^e édition s'est magnifiquement déroulée et les participants ont été ravis.

Trois autres manifestations ont été organisées au cours de l'année 2010 :

Le 2 mai, un rassemblement de sidecars antérieurs à 1972 s'est tenu dans notre village réunissant une quinzaine d'équipages. La balade d'environ cent kilomètres a permis aux motards d'admirer notre belle région.

Le 9 mai, La ronde des pionniers s'est jointe à la manifestation du Ventoux Rétro Véhicules. 25 ancêtres d'avant 1928 ont pu être admirés par de nombreux visiteurs amateurs de vieille mécanique. La pluie a rendu difficile la fin du parcours pour ces engins mûs pour la plupart par des courroies en cuir !!! Heureusement pour certains, les concepteurs d'antan, bien prévoyants, avaient muni leurs engins de pédales. Les mollets des pilotes ont ainsi été mis à rude épreuve.

Le 6 juin, c'est au tour des petites cylindrées de se lancer sur les routes asphaltées pour le rallye des populaires. Cette manifestation tire son appellation du nom donné aux motos dont la cylindrée maximum était de 125cm³, fabriquées avant 1960 et qui étaient bon marché. Leur prix très accessible à l'époque a permis à bon nombre de gens d'en acquérir un exemplaire. Pour le rallye, les cyclomoteurs de moins de 50 cm³ et d'avant 1975 ont été également conviés, ce qui a permis même aux plus jeunes de participer. Une quarantaine d'engins se sont vaillamment élancés dès 9 heures le matin pour un périple de 80 kilomètres.

Les membres du retro moto club sont heureux des bilans obtenus. Ceux-ci sont le reflet de la bonne santé du club. Toute l'équipe est motivée pour que les activités à moto continuent de plus belle ■

POUR TOUTE INFORMATION :
06 88 01 49 63



au moins rentrer dans notre mise. Alors, affaire à suivre...
Donc rendez-vous au mois d'août ■

ARPAM chez Myriam BERTRAND - La Tuilière - 84340 BEAUMONT du Ventoux
06 07 56 31 59 - mimiduventoux@gmail.com

LES PIEDS EN L'AIR

Après une année de travail, les élèves de l'école de cirque « les pieds en l'air » sont heureux de vous proposer un spectacle de fin d'année :

18 juin à 19 h : ados et élèves du mardi.

19 juin à 18 h : élèves du mercredi matin.

25 juin à 19 h : élèves du mercredi après-midi.

26 juin à 18 h : les ados et un mix des élèves du mercredi après-midi.

L'école de cirque propose cet été, différents stages.

Initiation aux arts du cirque

• Du 04/07 au 08/07

• Du 11/07 au 15/07

• Du 18/07 au 22/07

• Du 01/08 au 05/08

3h matin ou après-midi 85€/semaine

6h / jour : 150€ la semaine.

ARPAM

La manifestation « Artistes au Village » 2011 aura lieu les 13 et 14 août prochains. Venez nombreux admirer, vous faire plaisir aux yeux et éventuellement acquérir l'œuvre d'un des nombreux artistes qui seront présents. Après les tribulations de l'an passé, cette année sera beaucoup plus calme. Nous reprenons notre rythme de croisière.

Si nous refaisons un loto cette année, ce qui n'est pas encore décidé du fait du déficit du dernier, vous en serez averti par nos affiches chez les commerçants. A savoir, que vu la valeur des lots que nous avons mis en jeu, nous avons subi un déficit de 400€. Donc difficile de continuer dans ces conditions. Notre but est de créer une animation pour tous, l'hiver. Nous ne sommes pas là pour faire des bénéfices mais

Perfectionnement cirque

• Du 25/07 au 29/07

6h / jour avec repas et hébergement au camping /320€ la semaine. Seulement les cours /150€.

Perfectionnement danse contemporaine

• Du 1/08 au 5/08 20h de cours /140€

Carte adhérent valable 1 an : 15€

Réservation 15 jours à l'avance



Pour plus de renseignements rendez-vous sur notre site www.lespiedsenlair.com, dans la rubrique « stages » ou 04 90 65 16 32
06 82 23 24 48
lespiedsenlair@wanadoo.fr

LA GAULE DU VENTOUX



Opération Rivière Propre le 19 février avec la participation d'une dizaine de bénévoles. La Gaule du Ventoux est présidée par Christian Bussi ■

LES JOYEUX PÉTANQUEURS



C'est au boulodrome des Palivettes que nous avons organisé, les 26 et 27 mars derniers, les championnats « tête à tête » du Vaucluse. 312 joueurs et 76 joueuses y ont participé. Si le soleil était de la partie le samedi, ce ne fut pas le cas le dimanche où les finales se sont déroulées sur des terrains humides et sous des averses incessantes.

Rien à dire sur l'organisation si ce ne sont des remerciements à la municipalité et ses employés communaux pour leur aide précieuse, au conseil général pour sa subvention exceptionnelle et, bien entendu, à tous les bénévoles sans qui rien n'aurait été possible.

Nous rappelons que le calendrier des concours est disponible au boulodrome les vendredis et samedis après-midi ■

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES



Depuis la dernière collecte de sang du mercredi 1^{er} juin à la mairie, vous avez vu réapparaître, outre les affichettes habituelles,

le panneau rouge vermillon en forme de goutte de sang dit « Le Globule ». C'est une réalisation des élèves du LEP de Vedène section menuiserie, offerte gracieusement aux Amicales du Vaucluse. Dorénavant trois autres globules vous interpellent pour vous rappeler ce geste solidaire. Ils ont été bien obligeamment réalisés dans les ateliers municipaux par le personnel que nous remercions chaleureusement.

Le don du sang est un acte indispensable pour aider des personnes malades. Venez par ce geste gratifiant offrir votre sang pour les soulager et participer à leur guérison ! ■

FRANÇOIS ET JEAN BAPTISTE

AMICALE DES POMPIERS

A l'occasion du week-end de l'Ascension, quelques couples de pompiers se sont joints à la commission de jumelage pour se rendre à Mahlberg, ville située en bordure de la Forêt Noire en Allemagne. Nous avons été hébergés dans des familles d'accueil, avec au programme visites,

journées découvertes et festives. Nous vous raconterons tout cela dès notre retour... Notez dès à présent sur vos agendas la date de notre repas d'été qui aura lieu au centre de secours le samedi 16 juillet à partir de 19h. Venez nombreux passer une agréable soirée en notre compagnie ■

ASSOCIATION MARTAGON



- **Franck Lestard**
du 2 au 31 juillet 2011
- **Gérard Panighi**
du 2 au 31 juillet 2011
- **Etienne Pressager**
du 6 août au 11 septembre 2011
- **Bertrand Gadenne**
du 6 août au 11 septembre 2011

Galerie Martagon

Grand' Rue 84340 Malaucène

Tél. 04 90 65 28 05

Fax 04 90 65 14 29

du mercredi au dimanche de 11h à 12h
et de 16h à 19h

LE CENTENAIRE

Le 3 avril dernier, nous avons organisé notre dernier loto mensuel de la saison hiver 2010. Nous tenons à remercier tous les participants, qui ont fait le succès de ces rencontres.

Les bénéfices de cette manifestation ont intégralement été versés au budget animation de notre résidence. Ils nous ont permis de financer la venue d'une mini ferme.

Nous vous informons également que nous organiserons notre kermesse, le 9 juillet 2011, à partir de 14 h 30. Tout au long de l'après midi, nous vous proposerons concours de boules et de belote, suivis à partir de 20 h 00, d'une soirée Country. Si vous le souhaitez, vous pourrez participer à des initiations.

Le prix de la soirée, repas Country compris, est de 18 € par personne, (enfants 9 €). N'hésitez pas à vous inscrire dès à présent au 04 90 65 20 51.



Résidence
médicalisée
pour personnes
âgées

19 place Picardie - 84340 Malaucène

Tél. 04 90 65 20 51 - 06 79 89 43 49

Fax 04 90 65 15 21

centenairemm@aol.com

www.residenceducentenaire.com

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2010

Présents : MARTIN Bénédicte, JEAN Sébastien, DUBREU Stéphane, MONIER Catherine, JACQUAMOND Gérard, FONTIN Stéphane, ROUSTANG Roger, MOCZADLO Joël, GUILLOUX Françoise, DANY Laurent, BELLE Elise, THEATRE Laurence, MARTINEZ Odile, BONFILS Lionel, BERTRAND Myriam.

Absents ayant donné délégation de vote : BARNIER Christian, VALLON Martine, PONZO Patrick, GUILLET Freddy, BOULE Aristide, ZEPPONI Christine, KASMI Franco.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU RGM

La commune souhaite encourager le développement d'actions à caractère sportif et notamment la promotion en direction de la jeunesse. Il est donc proposé d'accorder une subvention exceptionnelle pour 2010 de 1436 € à l'association « Réveil du Groseau Malaucénien » (partie du salaire du poste d'un entraîneur pour les jeunes joueurs non subventionnés par l'Etat).

CONVENTION DE MUTUALISATION DU CONTRAT D'ASSISTANCE À LA GESTION DE LA DETTE PASSÉE AVEC LA SOCIÉTÉ FINANCE ACTIVE

La convention avec la CoVe pour la mutualisation du contrat d'assistance à la gestion de la dette est arrivée à son terme. Il est prévu de renouveler ce contrat pour une période d'un an à compter du 1^{er} février 2010 renouvelable 2 fois par reconduction tacite et pour une cotisation annuelle de 1 196,00 €.
Délibération approuvée à l'unanimité.

SALLE DU BLANCHISSAGE - AVENANT À LA MAÎTRISE D'ŒUVRE

Le montant définitif des travaux tranche conditionnelle comprise s'élève à 409 930,60 € HT, il est donc nécessaire d'ajuster le montant de la mission de Maîtrise d'œuvre avec l'architecte ROGEZ COCHET et de passer un avenant d'un montant de 16 487,15 € HT.
Délibération approuvée à l'unanimité.

SALLE DU BLANCHISSAGE - RÈGLEMENT

La réception des travaux d'agrandissement de la salle du Blanchissage aura lieu le 4 octobre 2010. Ce nouvel espace, d'une capacité maximale de 230 personnes, pourra être mis à la location à compter du 1^{er} novembre 2010, le règlement de location prévoit les modalités de location.
Délibération approuvée à l'unanimité.

SALLE DU BLANCHISSAGE - TARIFS

Les différents tarifs de location sont proposés (administrés, associations, ...). Messieurs GUILLET et MOCZADLO et madame GUILLOUX expliquent qu'il n'est pas normal qu'un tarif différent soit appliqué entre les habitants et le personnel communal.

Sébastien JEAN rétorque que cela n'est pas choquant, et Monsieur le Maire explique qu'il est d'accord sur ce principe. Bénédicte MARTIN explique qu'il faut le percevoir comme un geste fait pour le personnel et non comme un privilège.

Abstentions 3 : messieurs GUILLET et MOCZADLO et madame GUILLOUX

Tarifs consultables sur le site internet et à l'accueil de la Mairie.

MODIFICATION DE L'EMPLACEMENT RÉSERVÉ N°12 - CHEMIN DES MARGAUDS

La délibération du 27 février 2001 approuvait la réduction de l'emplacement réservé n° 12. Il n'y a plus nécessité à conserver cet emplacement réservé (rond point Croix de Florent).

Le conseil municipal donne à l'unanimité un accord de principe sur le lancement de la procédure.

CONVENTION QUADRIPARTITE POUR LA FACTURATION ET LE RECOUVREMENT DES REDEVANCES ET TAXES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA COMMUNE DE MALAUCÈNE.

Cette convention fixe les obligations respectives de la SAUR et de la SDEI (art. 1), les procédures de gestion des données (art. 2) et des contrats (art. 3) des clients et propriétaires redevables, les modalités de facturation des redevances et taxes d'assainissement collectif (art. 4), les conditions particulières pour les branchements « non standards » (art. 5), les règles du versement du produit des redevances et taxes d'assainissement collectif (art. 6), le traitement des impayés, le recouvrement et l'instruction des litiges (art. 7) et la rémunération de la SAUR (art.8)
Délibération approuvée à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2010

Présents :

MARTIN Bénédicte, JEAN Sébastien, DUBREU Stéphane, VALLON Martine, MONIER Catherine, JACQUAMOND Gérard, FONTIN Stéphane, PONZO Patrick, ROUSTANG Roger, MOCZADLO Joël, GUILLOUX Françoise, BELLE Elise, THEATRE Laurence, ZEPPONI Christine, BERTRAND Myriam.

Absents ayant donné délégation de vote : BARNIER Christian, GUILLET Freddy, KASMI Franco, MARTINEZ Odile. **Absents :** BONFILS Lionel, BOULE Aristide, DANY Laurent

BIBLIOTHÈQUE : DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL RÉGIONAL

Sollicitation d'une aide auprès du conseil régional au titre du FRAL pour la bibliothèque, Depuis 2008, à travers une politique de développement et d'incitation à la lecture auprès des jeunes, la bibliothèque municipale accueille et propose des animations auprès des écoles primaires et maternelles (12 classes). Les enfants et les enseignants fréquentent la bibliothèque chaque mardi. Le constat aujourd'hui est fait du besoin de renouveler le fond documentaire et de littérature jeunesse afin de répondre aux mieux aux besoins des jeunes. Il est envisagé d'acquérir sur 3 ans un volume de livres pour un montant global de 3 000 €, et de solliciter le conseil régional à hauteur de 60% soit 1 800 €.

Délibération approuvée à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL RÉGIONAL OPÉRATION FAÇADES

La commune a relancé en 2004 une opération façades dans le cadre de la réhabilitation du patrimoine.

Grâce à un programme d'incitation des propriétaires, au ravalement des façades, le centre ancien a connu un net embellissement. La population apprécie cette initiative bénéfique au village. Face aux résultats très positifs dégagés dans le cadre de cette action, il est ressorti que l'encadrement effectué par HABITAT ET DEVELOPPEMENT DE VAUCLUSE en collaboration avec le CAUE était garant du bon fonctionnement de l'opération.

L'opération façades est gérée dans le cadre d'un POINT INFO tenu sur le village. Les habitants du village peuvent y obtenir des informations et des conseils sur la réhabilitation de leur patrimoine. Il est envisagé un programme de 8 façades par an avec un taux de subvention de 30%, l'enveloppe globale pour 2010 & 2011 serait donc de 29 264 €, la commune participant à hauteur de 50%, le Conseil Général et le Conseil Régional à hauteur de 25% chacun.

Délibération approuvée à l'unanimité.

**DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL
GÉNÉRAL : FONDS SCOLAIRE DÉPARTEMENTAL**
Les travaux de réhabilitation du groupe scolaire ont été lancés en septembre 2010.

Une demande de subvention va être effectuée auprès du conseil général au titre du fond scolaire départemental (travaux éligibles avec plafond de 304 898,03 € HT et commune bénéficiaire de la DSR)

Le montant HT des travaux s'élève à 908 000 € HT. La demande de subvention auprès du conseil général est limitée à 30% du montant plafonné soit 91 467,90 €.

Délibération approuvée à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL GÉNÉRAL : EQUIPEMENT ET MATÉRIEL SCOLAIRE

Le montant prévisionnel de l'équipement du futur pôle éducatif et de loisirs est de 16 295,68 € HT.

Il est prévu de solliciter des financements auprès du CG 84 afin d'en alléger le coût.

Délibération approuvée à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION DDJS OPÉRATION LEZ' ARTS EN FÊTE

La commune organise le 11 mai 2011 la manifestation « lez' arts en fêtes » dont le thème sera « rallye découverte du patrimoine » : cette manifestation rassemblera tous les centres de loisirs de la COVE.

Demande de subvention auprès de la DDCS qui apportera son soutien à hauteur de 4 000 € pour couvrir les frais liés à l'organisation et à la formation des animateurs

Délibération approuvée à l'unanimité.

SUBVENTION « ASSOCIATION DES POILUS DE VAUCLUSE »

Versement d'une subvention d'un montant de 170 € l'association « les poilus du Vaucluse » qui a proposé la semaine du 11 novembre une exposition et une conférence sur les poilus.

Délibération approuvée à l'unanimité.

SUBVENTION « AMICALE DES SAPEURS POMPIERS »

Versement d'une aide financière de 229 € à l'amicale des sapeurs pompiers de Malaucène pour la confection de son calendrier 2011.

Délibération approuvée à l'unanimité.

SUBVENTION « TÉLÉTHON »

Participation de la commune 1 € par kilomètre à vélo d'appartement dans la limite de 200 €.

Délibération approuvée à l'unanimité.

RÉVISION DES LOYERS DES LOGEMENTS ET LOCAUX COMMUNAUX

Loyer Grand'rue - Loyer la poste - Loyer étude notariale Loyer Presbytère

Délibération approuvée à l'unanimité.

EMPRUNT CRÉDIT AGRICOLE

Financement des travaux 2010/2011 par un emprunt de 800 000 € sur 20. Après consultation, la Caisse régionale de Crédit Agricole Alpes-Provence a proposé la meilleure offre (taux fixe : 3,27%).

Délibération approuvée à l'unanimité.

CONTRAT ASSURANCE 2011-2015

Les contrats d'assurance « bâtiments communaux » et « flotte véhicules » arrivent à leur terme le 31 décembre 2010. Après consultation c'est l'offre de la société GROUPAMA qui a été retenue.

Délibération approuvée à la majorité.

COUPES AFFOUAGÈRES 2011 - COMMUNE

Délivrance par l'Office National des Forêts de 20 coupes affouagères sur la parcelle 28 cadastrée I 10 section C, canton Puy Raymon aux habitants de la Commune au titre de l'année 2011 aux conditions suivantes :

- Etre domicilié sur la commune de Malaucène.
- Coût : 50 € (cinquante euros) quelque soit le volume retiré.

- Inscription obligatoire par équipe de deux personnes. Chaque affouagiste sera tenu d'acquitter la taxe avant l'enlèvement de son lot et un rôle nominatif sera

adressé au percepteur pour le recouvrement de ces sommes. Les travaux seront effectués sous le contrôle des agents de l'Office National des Forêts.

Délibération approuvée à l'unanimité.

COUPES AFFOUGÈRES 2011 HAMEAU DE VEAUX

Délivrance par l'Office National des Forêts de coupes affougères sur la parcelle 9 sur le territoire de Mollans sur Ouvèze (Drôme) aux habitants du Hameau de Veaux au titre de l'année 2011 aux conditions suivantes :

- Etre domicilié sur le territoire du Hameau de Veaux.
- Coût : 50 € (cinquante euros) quelque soit le volume retiré.

- Inscription obligatoire par équipe de deux personnes. Chaque affougériste sera tenu d'acquitter la taxe avant l'enlèvement de son lot et un rôle nominatif sera adressé au percepteur pour le recouvrement de ces sommes. Les travaux seront effectués sous le contrôle des agents de l'Office National des Forêts.

Délibération approuvée à l'unanimité.

CONVENTION CHÈQUES LOISIRS 2011 - 2014

Renouvellement pour la période 2011 - 2014 de la convention « chèque loisirs » avec la Caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse et la Mutualité Sociale Agricole de Vaucluse, ce chèque loisirs a pour objet de permettre aux familles allocataires de conditions sociales modestes d'accéder à l'offre de loisirs de proximité sur la commune de Malaucène, portés par des structures habilitées par la direction départementale de la jeunesse et des sports. Les structures devront avoir reçu une « labellisation ».

Ce dispositif concerne les associations Base illico gym, Les Nomades du Ventoux, Les Pieds en l'Air, Le Point d'Orgue, Miroir de soi, Réveil du groseau malaucénien, Tennis club et le Centre de loisirs Dipation. Le chèque loisirs s'adresse aux enfants de plus de 3 ans et aux jeunes de moins de 18 ans. Sa valeur est de 8 € dont 50 % est pris en charge par la Commune.

Délibération approuvée à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION DE PRINCIPE POUR LE SOUTIEN AUX SPORTIFS MALAUCÉNIENS

La commune de Malaucène dispose de sportifs de haut niveau et souhaite aider ceux qui atteignent un niveau de compétition nationale ou internationale.

Attribution d'une aide de 300 € par sportif.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Madame MARTIN donne procuration à Madame Martine VALLON et quitte la séance à 19 h 15.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2009 - SYNDICAT MIXTE DES EAUX RÉGION RHÔNE-VENTOUX

Conformément à l'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales, le rapport d'activités du syndicat mixte des eaux Rhône Ventoux pour l'année 2009 et pour l'ensemble des services dont il est le délégataire est soumis à l'approbation du conseil.

- Pour l'assainissement collectif : le montant des recettes d'exploitation s'élève à 2.340.909,54 €, celui des dépenses à 1.915.176,10 €. Ces résultats font ressortir un excédent d'exploitation de 425.733,44 € qui compte tenu des reports et des restes à réaliser aboutit à un solde de 541.687,08 €. Un descriptif des opérations lancées en construction de stations d'épuration, en travaux de réhabilitation et d'extension fait suite à ces résultats.

- Pour l'assainissement non collectif : le montant des recettes d'exploitation s'élève à 114.934,74 €, celui des dépenses à 114.621,12 € faisant ressortir un excédent d'exploitation de 313,62 €. Les faits marquants de ce service concernent les participations aux différentes réunions avec les organismes officiels, le suivi de l'évolution de la réglementation suite à la loi sur l'eau du 30 décembre 2006, et l'intégration du Syndicat dans le Comité d'experts de l'AFNOR concernant la révision du DTU 64-1 qui précise la mise en œuvre des assainissements non collectifs.

Délibération approuvée à l'unanimité.

CONVENTION AVEC LA SCCV LES MAZETS DU VENTOUX - AVENANT N° 2

Annulation de l'avenant n°1 de la convention entérinée par la délibération du 24 juin 2009.

Adoption de l'avenant n°2 qui précise que :

- L'extension prévue par la convention ne concerne que le réseau d'eaux pluviales.

- Le coût de l'extension du réseau d'eaux pluviales s'élève à 72.370,50 € HT soit 86.555,12 € TTC.

- Le réseau d'eaux usées fera l'objet d'une convention entre la SCCV les Mazets du Ventoux et le Syndicat Mixte des Eaux Région Rhône Ventoux.

Délibération approuvée à l'unanimité.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois permanents de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant, il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au bon fonctionnement des services.

Délibération approuvée à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2011

Présents : MARTIN Bénédicte, JEAN Sébastien, DUBREU Stéphane, MONIER Catherine, JACQUAMOND Gérard, PONZO Patrick, ROUSTANG Roger, MOCZADLO Joël, GUILLOUX Françoise, BOULE Aristide, THEATRE Laurence, ZEPPONI Christine, BONFILS Lionel, BERTRAND Myriam.

Absents ayant donné délégation de vote :

BARNIER Christian, VALLON Martine, GUILLET Freddy, FONTIN Stéphane, DANY Laurent, BELLE Elise, MARTINEZ Odile.

Absent : KASMI Franco

VOTE BUDGET 2011 - COMMUNE

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement

2 897 973,00 €

Section d'investissement : 1 510 458,00 €

Délibération approuvée à l'unanimité.

VOTE DES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX

Le produit des impôts nécessaire à l'équilibre du budget s'élève à 1 049 500 €. Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux des taxes locales directes, il rappelle les taux votés en 2010 soit TH : 14.08% TFB : 75.5% TFNB : 15.05%. Il propose de reconduire les mêmes taux pour l'année 2011.

Délibération approuvée à l'unanimité.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

ETAT - Crédits exceptionnels - programme de voirie 2011

Une aide financière va être sollicitée auprès de l'Etat pour financer les travaux de voirie 2011 qui sont estimés à 108 695 € HT. Le montant de l'aide sollicitée est de 40 000 € soit 36.8% du montant HT des travaux.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Travaux de l'Eglise Saint Michel - 1^{ère} Tranche

- ETAT - Réserve Parlementaire de Paul DURIEU La 1^{ère} tranche de travaux est financée par l'Etat (DRAC) à hauteur de 40%.

Bénédicte MARTIN propose de solliciter également la réserve parlementaire de Paul DURIEU à hauteur de 20% du montant HT des travaux.

Le montant des travaux à réaliser pour la tranche ferme est de : 146 205,45 € HT.

Délibération approuvée à l'unanimité.

AVENANTS AUX MARCHES DE MAITRISE D'ŒUVRE ET DE TRAVAUX DU PÔLE ÉDUCATIF ET DE LOISIRS

L'avancement des travaux du pôle éducatif et de loisirs induit des travaux supplémentaires qui doivent faire l'objet d'avenants aux actes d'engagements initiaux.

Ils ont été examinés par la commission d'appel d'offres réunie le 7 janvier 2011, celle-ci a donné un avis favorable.

Délibération approuvée à l'unanimité.

AVENANTS AUX MARCHES DE MAITRISE D'ŒUVRE ET DE TRAVAUX DU BLANCHISSAGE

Il est indiqué aux conseillers municipaux que l'avancement des travaux du blanchissage induit des travaux supplémentaires qui doivent faire l'objet d'avenants aux actes d'engagements initiaux. Ils ont été examinés en commission d'appel d'offres le 24 février 2011.

Délibération approuvée à l'unanimité.

OCTROI DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES POUR L'ANNEE 2011

La commission des associations s'est réunie le vendredi 21 janvier 2011 pour examiner les dossiers de demandes de subventions présentés par les différentes associations communales selon tableau détaillé consultable en Mairie. L'enveloppe s'élève à 35 500 €.

Délibération approuvée à l'unanimité.

OCTROI DES SUBVENTIONS COMMUNALES

Soutien aux sportifs de haut niveau / 300 € à Charles MONIER, motocycliste - Office du Tourisme 44 354 € Comité des Fêtes 42 000 € - Réveil du Groseau Malaucénien 4358 € (aide financement poste entraineur) - ASCO du Grozeau 2 000 € - Coopératives scolaires (école primaire) & (école maternelle) : 8 € par enfant - GENTS DU VENTOUX 550 €

Subventions approuvées à l'unanimité.

CLASSES TRANSPLANTÉES & COOPÉRATIVES SCOLAIRES : enveloppe de 8000 €

Pour : 16 - abstention : 1 (G. JACQUAMOND)

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC TARIFS 2011

La Commission Commerce et Artisanat réunie le mardi 1^{er} février 2011 a examiné les tarifs de l'occupation du domaine public et propose une révision à compter du 1^{er} mars 2011 (tarifs consultables en Mairie)

Délibération approuvée à l'unanimité.

CONVENTIONS

AVEC LA MAISON DE RETRAITE L'OUSTALET

Une convention concerne l'entretien de la chaufferie. Cette convention existe depuis 1985 il s'agit aujourd'hui d'actualiser les termes de ce document.

Une autre convention est relative à l'entretien du jardin qui a été créé devant la maison de retraite et elle définit les obligations de chacune des parties (commune-MDR) en ce domaine afin de conserver le caractère public du jardin.

Délibération approuvée à l'unanimité.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA POSTE

La Poste propose à la Commune une convention afin de réaliser des enveloppes « prêt à poster » avec des représentations photographiques du village. Ces dernières seraient vendues par l'Agence postale à 0,95 € pièce. La Commune de MALAUCÈNE envisage d'acheter mille enveloppes « prêt à poster » pour un coût total de 660,00 € TTC (affranchissement inclus).

Elle précise également que ce « prêt à poster sera mis à la disposition de l'office de tourisme.

Délibération approuvée à l'unanimité.

MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU POS

Cette modification simplifiée a pour objectif de supprimer les emplacements réservés n° 12 et 24.

Délibération approuvée à l'unanimité.

MODIFICATION DU PERIMETRE « OPERATION FACADES »

Les membres de la commission d'urbanisme, au cours de la réunion du 25 janvier 2011, ont souhaité proposer aux membres du Conseil Municipal de délibérer sur une redéfinition du périmètre de la zone « opération façade » : retrait de la zone UC car maisons non visibles du domaine public. Zones trop retirées du centre ancien, les maisons sont implantées loin de la route et souvent clôturées.

Délibération approuvée à l'unanimité.

TARIFS SPECTACLE - ANNEE 2011

Pour l'année 2011, la commission culture et patrimoine propose de reconduire les tarifs de l'année 2010 pour tous les spectacles ou concerts payants à l'exception du concert donné par le Chœur Européen : Un tarif à 5 euros pour les adultes concernant les concerts et le théâtre.

Les modalités de remboursement des billets sont les suivantes : Annulation du spectacle ou concert pour tout motif de la part des organisateurs.

Délibération approuvée à l'unanimité.

DIVERS

COMITE DE JUMELAGE

Monsieur le Maire informe que suite à la dissolution du Comité de Jumelage au début janvier 2011, il est proposé de constituer un comité technique consultatif du Jumelage MALAUCENE/MAHLBERG dont la vice-présidence sera assurée par Madame Myriam BERTRAND, conseillère municipale. Ce comité technique est rattaché à la commission communication.

La liste des membres la composant est la suivante : Louis ALLEMAND, Cathy CHARLES, Christian CHARLES, président de l'amicale des sapeurs pompiers de Malaucène, Marc COENEN (traducteur), Alain JULIAN, Pascal LOMBARD, Jean-François PEYRET, Marie-Françoise ROHMER, Francis ROHMER

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2011

Présents : MARTIN Bénédicte, JEAN Sébastien, DUBREU Stéphane, BARNIER Christian, VALLON Martine, GUILLET Freddy, MONIER Catherine, JACQUAMOND Gérard, FONTIN Stéphane, MOCZADLO Joël, GUILLOUX Françoise, BELLE Elise, BOULE Aristide, THEATRE Laurence, ZEPONI Christine, KASMI Franco, BERTRAND Myriam.

Absents ayant donné délégation de vote : PONZO Patrick, ROUSTANG Roger, DANY Laurent, MARTINEZ Odile, BONFILS Lionel

COMPTE ADMINISTRATIF 2010 BUDGET EAU

Le compte administratif 2010 du budget annexe de l'eau se résume ainsi :

En fonctionnement

DEPENSES : 60 901.92 €

RECETTES : 203 848.66 €

Soit un résultat d'exécution de 142 946.74 € & un Résultat de clôture de 757 817.15 €

En investissement, DEPENSES : 51 573.18 €

RECETTES : 58 559.65 €. Soit un résultat d'exécution de : 6 986.47 € & un Résultat de clôture de 62 257.12 €

Délibération approuvée à l'unanimité.

COMPTE DE GESTION EAU 2010

Le compte de gestion de Monsieur FICQUET Trésorier Principal est identique et conforme au compte administratif de la commune.

Délibération approuvée à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS

Compte tenu de l'état des restes à réaliser qui présente un déficit de 613 775 €. Compte tenu du résultat de clôture de la Section d'investissement soit 62 257.12 €. Le besoin de financement de la section

d'investissement est de 551 517.88 €. Il est proposé d'affecter le résultat ainsi qu'il suit : 551 517.88 € reportés au BP 2011 au compte 1068 en recettes d'investissement. 206 299.27 € reportés au BP 2011 au compte 002 en recettes de fonctionnement.

Délibération approuvée à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF EAU 2011

Le budget ANNEXE DE L'EAU s'équilibre ainsi :

408 241.27 € EN SECTION D'EXPLOITATION

1 490 271.00 € EN SECTION D'INVESTISSEMENT

Délibération approuvée à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2010

Le compte administratif 2010 du budget de la Commune se résume ainsi :

En fonctionnement, DEPENSES : 2 443 116.38 €

RECETTES : 2 781 585.51 €. Soit un résultat d'exécution de 338 469.13 € & un résultat de clôture de 429 624.05 €

En investissement, DEPENSES : 1 455 410.75 €

RECETTES : 671 213.32 €. Soit un résultat d'exécution de - 784 197.43 € & un résultat de clôture de : - 1 173 557.22 €.

Délibération approuvée à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS

Compte tenu du résultat de clôture de la section de fonctionnement soit 429 624.05 €. Compte tenu de l'état des restes à réaliser qui présente un excédent de 911 956.09 €. Compte tenu du résultat de la Section d'investissement soit - 1 173 557.22 €

Le besoin de financement de la section d'investissement est de 261 601.13 €

Il est donc proposé d'affecter le résultat ainsi qu'il suit : 261 601.13 € reportés au BP 2011 au compte 1068 en recettes d'investissement. 168 022.92 € reportés au BP 2011 au compte 002 en recettes de fonctionnement.

Délibération approuvée à l'unanimité.

COMPTE DE GESTION COMMUNE 2010

Le compte de gestion de Monsieur FICQUET Trésorier Principal est identique et conforme au compte administratif de la commune.

Délibération approuvée à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE TRANSPORT SCOLAIRE 2010

Le compte administratif 2010 du budget ANNEXE DU TRANSPORT SCOLAIRE se résume ainsi :

DEPENSES : 5 199.79 € - RECETTES : 5 117.00 €

Soit un résultat d'exécution de - 82.79 € et un résultat de clôture est de 872.94 €

Délibération approuvée à l'unanimité.

COMPTE DE GESTION BUDGET ANNEXE TRANSPORT SCOLAIRE 2010

Le compte de gestion de Monsieur FICQUET Trésorier Principal est identique et conforme au compte administratif de la commune.

Délibération approuvée à l'unanimité.

BUDGET ANNEXE TRANSPORT SCOLAIRE 2011

Le budget du transport scolaire s'équilibre en section de fonctionnement ainsi: 6 100 € EN DEPENSES ET EN RECETTES

Délibération approuvée à l'unanimité.

FONDS DE CONCOURS COVE 2011

L'enveloppe totale prévisionnelle allouée par la CoVe à Malaucène sous forme de fonds de concours s'élève à : 101 362.00 €

Délibération approuvée à l'unanimité.

DEMANDES DE SUBVENTION

Dotations équipement des territoires ruraux : demande de subvention travaux voirie 2011. Le programme de voirie élaboré pour l'année 2011 pour un montant HT de 150 000.00 € soit 179 400.00 € TTC. Une subvention est sollicitée dans le cadre de la dotation des équipements des territoires ruraux (DETR) à hauteur de

35% du montant des travaux soit 52 500 €
Délibération approuvée à l'unanimité.

CONSEIL GENERAL : CHANTIER APARE 2011

Dans le cadre du chantier mené en 2011 par l'APARE pour un montant HT de 27 650 € : réfection de la toiture de la chapelle de Veaux. Il est prévu de solliciter des financements auprès de la région 6000 € et du département 7000 €. A la participation communale 5630 €, se rajoute la prise en charge de l'hébergement pour un montant de 2 000.00 €.

Délibération approuvée à l'unanimité.

EMPLOIS SAISONNIERS ET OCCASIONNELS

Certains services ont un fonctionnement de type saisonnier (espaces verts, festivités, centre de loisirs, club jeunes) qui justifient le recours à du personnel non titulaire. Le Recrutement s'effectuera dans la limite de : 2 agents aux ST, et 7 agents au service EJS (centre de loisirs période été).
Délibération approuvée à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DU RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES

Le contrat de Stéphane GONDOUIN arrivant à échéance le 31 mars 2011, il est proposé de le renouveler pour une durée de 1 an. Pour : 22 - contre : 1 (F. Kasmi)

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE : ASSISTANTES MATERNELLES

Les assistantes maternelles de la commune ont créé une association, une subvention de 200 € leur sera versée.
Délibération approuvée à l'unanimité.

TARIFS DES SEJOURS DU CENTRE DE LOISIRS ET DU CLUB JEUNES POUR LA

Période de l'été. La commission enfance jeunesse s'est réunie en date du 28 mars 2011, et propose les tarifs des familles pour les séjours d'été (tarifs et programme consultable en Mairie).

Pour : 22 Abstention : 1 (G. Jacquamond)

COMMUNE - CAF : CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

La convention d'objectifs et de financement prévoit les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service de la CAF pour l'accueil de loisirs DI-PATATION concernant les enfants de 3 à 12 ans couvre la période du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2013.

Délibération approuvée à l'unanimité.

COMMUNE - CAF : CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT - ACCUEIL DE JEUNES

La convention d'objectifs et de financement présentée précise les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service CAF pour l'accueil de jeunes PARLEZ JEUNE concernant les jeunes de 12 à 17 ans pour une durée de 3 ans du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2013. Pour information : Le club jeune après plusieurs mois de fonctionnement difficile, connaît depuis l'arrivée du nouveau directeur une hausse de fréquentation des jeunes et que le déménagement du club jeune au blanchissage se fera en juin

Délibération approuvée à l'unanimité.

CONSEIL GENERAL : DEMANDE DE SUBVENTION ALSH & ACCUEIL DE JEUNES

Sollicitation d'une aide auprès du Conseil général de Vaucluse pour le fonctionnement des structures d'accueil de loisirs et de jeunes à hauteur de 1,10 € par heure d'activité.

Délibération approuvée à l'unanimité.

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DES COMPTES RENDUS SUR :
www.malaucene.fr

MALAUÈNE ET ANDUZE, UN PEU D'HISTOIRE...

Anduze est bien connu pour sa Bamboueraie (qui est d'ailleurs sur la commune voisine de Gènerargues), son petit train, mais elle a aussi un lien historique avec Malaucène. Très attaché à ces deux charmants villages, je ne fais que recouper deux études d'historiens indépendants qui se corroborent. Mais quel est ce lien ?

La petite histoire de la Grande remonte au XII^e siècle.

J'emprunte d'abord à un ouvrage de Pierre Gausse, La Saga des Seigneurs d'Anduze, chapitre IV, L'apogée (XII^e siècle).

De 1165 à 1170, Anduze est gouvernée par deux seigneurs, Bernard VI d'Anduze et Bernard Pelet, comte de Melgueil par son épouse, Béatrix, héritière du titre. Les Melgueil, qui peuvent battre monnaie ont deux enfants, Bertrand et Ermessinde.

Je cite : » Bernard Pelet meurt en 1170, subitement semble-t-il, laissant Béatrix en grande nécessité d'un appui fiable... Or en conflit avec son fils... C'est d'Ermessinde sa fille, seule, qu'elle fait son héritière sur Melgueil, et la donne en mariage cette même année au seigneur de Sauve, Pierre-Bermond V..... Ermessinde de Melgueil donna bientôt un enfant à son mari, qui ne le connaîtra guère : en effet Pierre-Bermond V disparaît en 1172 (disparition mais pas forcément mort)... Et en décembre de la même année, Ermessinde se voit remariée par sa mère avec Raimond (16 ans), le fils du comte Raimond V de Toulouse... qui tient enfin à sa portée la fameuse monnaie de Melgueil !... Ermessinde de Melgueil n'a

toujours pas d'enfant du jeune Raimond lorsqu'elle meurt au château de Malaucène en Provence. Ses dernières volontés, rendues publiques par l'évêque Aldebert, dès le 3 novembre suivant, donnaient le comté et sa monnaie, définitivement, au comte de Toulouse Raimond V et à son fils.»

Voyons maintenant la version de Ferdinand et Alfred Saurel dans le tome premier de Histoire de la ville de Malaucène, édition de 1974, aux pages 99 et 100.

«Dans un de ses voyages à Vaison, Raimond V s'était fait accompagner jusqu'à Malaucène par sa belle-fille, Ermessinde de Pellet, comtesse de Melgueil, femme de Raimond VI. Ermessinde tomba malade au château de Malaucène et fit son testament le III des nones de novembre 1176, en présence de Ripert du Puy, Isnard de Mourmoiron, Guillaume-Pierre de Brantes, Pierre-Guillaume du Barroux, Dragonet de Montdragon et plusieurs autres chevaliers du Comtat. Elle mourut peu après et fut inhumée dans l'église paroissiale. Le lieu où elle reposait fut marqué par un superbe mausolée.»

Née à Anduze, morte et enterrée à Malaucène, et dans quelles circonstances ? mort naturelle ou mala cena ? Ne voilà t'il pas un beau sujet pour les visites en scènes ?

Ah oui, j'oubliai, mon arrière-arrière grand-mère s'appelait Sylvie Pelet !...

Jean-Baptiste Hild-Chanson

DERNIER RAPPEL

TOUS AU NUMÉRIQUE !

À PARTIR DU 5 JUILLET 2011, la télévision passe au numérique, ce qui nécessite un mode de réception adapté.

En effet, l'émetteur qui diffuse actuellement la télévision analogique sur Malaucène, ne fonctionnera plus à compter du 5 juillet.

Aussi, si votre antenne râteau ou intérieure est orientée vers cet émetteur, vous devrez donc, pour continuer à recevoir la télévision :

- **FAIRE ORIENTER** votre antenne vers un émetteur TNT.

- **SI CELA N'EST PAS POSSIBLE**, choisir un autre mode de réception que l'antenne râteau : parabole, ADSL, ... Il existe deux offres (Fransat et TNTsat) qui permettent de recevoir gratuitement les chaînes de la TNT diffusées par satellite sans abonnement.

Si vous souhaitez des précisions sur les aides de l'Etat et sur le passage au numérique, obtenir les coordonnées d'un professionnel agréé, ou toute autre question, appelez le :

0970 818 818 ou connectez-vous sur www.tousaunumerique.fr

Infos utiles

> **Mairie** : ouverture de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi. Tél. 04 90 65 20 17 – Fax. 04 90 65 14 50
Numéro d'urgence : 06 74 62 41 23 (intempéries, décès).

Mail : mairie@malaucene.fr - **Site internet** : www.malaucene.fr

> **N°urgence mairie** : le week-end, du vendredi 17 heures au lundi 8 heures : 06 74 62 41 23

> **Police municipale** : Lundi au Vendredi : 06 74 35 57 61 ou 06 74 35 57 63 et le week end numéro d'urgence.

> **Médiathèque municipale** : Tél. 04 90 65 27 20. Horaires d'été : du 11 au 29 juillet : Lundi et vendredi de 14h à 18h - Mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h / 14h à 18h - Fermé le samedi - Ouverture les mercredis 10, 17, 24 et 31 août de 9h à 12h / 14h à 18h.

> **Office de tourisme** : Tél/fax : 04 90 65 22 59

> **Ecole maternelle** : 04 90 62 99 61

> **Ecole élémentaire** : 04 90 65 19 32

> **Club jeunes** : 06 37 74 02 76

> **Accueil de loisirs (ALSH)** : 06 74 35 57 64

> **Crèche** : 04 90 65 17 68

> **Allo Service Public** : 3939

> **La Paroisse** : 04 90 65 20 19

> **La Poste** : ouverture lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h 30 à 16h 30 ; mercredi et samedi de 9h à 12h

> **Déchetterie** : du 1^{er} novembre au 30 avril : du lundi au samedi de 9h15 à 12h ; du 1^{er} mai au 31 octobre : du lundi au vendredi de 9h15 à 12h et le samedi de 9h15 à 12h et de 14h 15 à 17h. Tél. 04 90 65 13 96

> **Ramassage des cartons pour les professionnels** : mardi et vendredi matin de 10h à 12h

> **Ramassage des encombrants pour les particuliers** : chaque 1^{er} mercredi du mois de 13h 30 à 16h (inscriptions en mairie au moins 48h à l'avance)

> **Assistants maternelles** : liste consultable en mairie

> **Association « Lien Social »** : compte-tenu d'une absence momentanée de permanence au 2^e étage du Centre Michel Brusset, les activités de l'association (aide à l'élève, alphabétisation, écrivain public) s'effectuent sur rendez-vous. Contact : 04 90 65 17 46.

État civil

MARIAGES

Christophe GOUDET et Audrey VONARB
le 23/04/2011

Michael SCANNELL et Niamh O'SULLIVAN
le 12/05/2011

NAISSANCES

Thaïs CRUEIZE -- MARC née le 21/03/2011

Lucie MADIC -- BATISTA née le 21/03/2011

Taïssir BEN KHALIFA née le 09/04/2011

Lalie HUGUES née le 30/04/2011

Axel GUILLAUMONT né le 30/04/2011

DÉCÈS

SORBIER Daniel - 27/07/1957 - 09/04/2011

LUQUE Eulogia veuve RUIZ - 25/06/1924 - 14/04/2011

LAURENT Bernard - 10/05/195 - 21/04/2011

DANY Magdeleine - 25/03/1913 - 12/05/2011

PONS Claudette - 09/04/1935 - 14/05/2011

RUEL Clovis - 15/08/1921 - 16/05/2011

ROGNON Noël - 09/09/1920 - 21/05/2011

CERDAN Louise - 23/10/1926 - 22/05/2011

CHASSE Jean - 19/01/1949 - 01/06/2011

BIDENT Georges - 07/12/1928 - 04/06/2011

Nouveau à Malaucène

MALAUÈNE EN PROVENCE

Votre site sur Malaucène, annonces, photographies, reportages, bons plans et idées de sorties, commerces, artisans, artistes et associations.

06 63 27 23 58

vacos@free.fr

www.malaucene-en-provence.com

VENTOUX IMMOBILIER

Partenaire FNAIM

Stéphane Tabardon

17 avenue de Verdun - 84340 Malaucène

Tél. 04 90 65 05 00 - 06 33 04 06 84

contact@ventoux-immobilier.fr

www.ventoux-immobilier.fr

LES MAZETS DU VENTOUX



La résidence de tourisme « Les Mazets du Ventoux » ouvre ses portes cet été. Ce complexe avec piscine chauffée, sauna et SPA, est composé de 83 logements, du T2 au T3 duplex. Contact vente **N° vert 0800 880 880**.

Urgence

> **Pompiers** : 18 ou 112 (portable)

> **SAMU** : 15

> **Gendarmerie** : 17 - 04 90 65 20 09

> **SAUR** : 0 811 744 747

> **EDF** : 08 10 33 35 84

> **Urgences Hôpital de Vaison** :

04 90 36 04 58

> **Urgences Synergia Polyclinique Pôle Santé de Carpentras** : 04 32 85 85 85

> **Protection Maternelle Infantile (PMI)** :

04 90 16 15 00

> **Association Vauclusienne de Prévention de la toxicomanie** :

04 90 82 15 94

> **Association pour la Prévention et l'Information du SIDA et de la toxicomanie** :

04 90 89 80 45

> **Centre anti poison** :

04 91 75 25 25

Permanences mairie

- > **Xavier Bernard (conseiller général)** : 1^{er} et 3^e mercredi du mois de 11h à 12h. Les 15 juin, 6 et 20 juillet.
Renseignements en mairie pour des dates ultérieures.
- > **AMAV (Association d'aides aux victimes)** : 1^{er} lundi du mois de 14h à 17h. Les 4 juillet, 1^{er} août, 5 septembre, 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre.
- > **Centre médico social** : mardi après-midi de 14h à 17h (prendre RDV au 04 90 36 53 30). Les 14, 21, 28 juin, les 5, 12 juillet, les 6, 13, 20, 27 septembre, les 4, 11, 18, 25 octobre, les 8, 15, 22, 29 novembre et les 6, 13, 30 et 27 décembre.
- > **Chambre des métiers** : les 7 septembre, 5 octobre, 2 et 30 novembre de 14h à 16h30
- > **ADIL** : 3^e mercredi du mois de 9h30 à 11h30.
Les 15 juin, 20 juillet, 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre et 21 décembre.
- > **Conciliateur** : 4^e mercredi du mois de 9h à 12h.
Les 22 juin, 28 septembre, 26 octobre et 23 novembre
- > **Habitat et Développement** : 1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h. Les 6 octobre, 3 novembre et 1^{er} décembre
- > **CAUE (Architecte conseils)** : 2^e mercredi et 4^e vendredi du mois de 10h à 12h. Le 24 juin, les 13, 22 juillet, les 10, 26 août, les 14, 23 septembre, les 12, 28 octobre, les 9, 25 novembre et les 14, 23 décembre.

Des réalisations et des projets pour un patrimoine préservé

Depuis 3 années maintenant, la municipalité développe une action volontariste et continue en faveur de la valorisation de son patrimoine historique et architectural.

En 2009, la commune a ainsi fait restaurer la stèle gallo grecque de la Chapelle du Groseau (mobilier classé monument historique).

En 2010, la restauration du triptyque de l'archange Saint Gabriel, œuvre du 16^e siècle de l'Eglise Saint Michel, a été engagée. Ce travail de grande facture se poursuit actuellement dans des ateliers spécialisés et devrait se prolonger par une restauration des boiseries.

Au cours de cet été 2011, c'est la Chapelle de Veaux qui fera l'objet de l'attention communale, dans le cadre d'un chantier jeunes. La chapelle a été édifée au 17^e siècle. Ecrulée en 1974, elle fut reconstruite en 1980. D'architecture néo romane, cet édifice représente pour les habitants de Veaux l'identité historique du hameau. Soucieuse de préserver ce patrimoine rural, la municipalité de Malaucène a décidé de confier à l'association régionale « APARE » la rénovation de la couverture et des enduits de la chapelle.

Coût du chantier jeunes : 27.650 euros, dont 15.730 euros de travaux à la charge de la commune. Ces travaux étant subventionnés, la charge résiduelle de la commune est de l'ordre de 9.000 euros.

Les chantiers jeunes ont la particularité de s'articuler autour d'un projet d'animation. Le projet de la chapelle de Veaux portera sur la découverte du milieu naturel (Mont-Ventoux, dentelles de Montmirail, montagne de Lure, vallée du Toulourenc ou gorges de la Nesque ...) où des activités sportives pourront être envisagées ainsi qu'une approche du milieu économique et culturel (productions agricoles, traditions, histoire, ...).

Parallèlement à ces différents chantiers d'importance, la municipalité de Malaucène travaille activement avec l'association « Les Amis du Vieux Village » à la mise en valeur du centre historique. Différentes opérations dans le vieux village ont ainsi été initiées par l'association, en partenariat avec la commune. Ainsi du chemin de croix du Calvaire et de l'œuvre de Luc Ta Van Thinh en 2009, de la restauration du campanile du Beffroi en 2010 et du projet actuellement en cours d'élaboration et visant à la reconstruction de la fontaine du Théron dans le vieux village.

Enfin, le réaménagement de la placette de l'âne contribue également à cette volonté d'améliorer un centre de village particulièrement apprécié pour son authenticité ■

Un office du tourisme en pleine forme



L'année 2010 est maintenant un souvenir qui a vu défiler plus de 17.000 visiteurs dont 1.600 Hollandais, 1430 Belges, 930 Allemands et 880 Britanniques. Nos hôtes ont reçu et aidé jusqu'à 200 personnes par jour. L'office, joue un rôle important pour afficher, expliquer ou réserver les animations du comité des fêtes et de la commission culture, ainsi que les visites en scène de la Cove. Tous les organisateurs sont d'ailleurs invités à fournir les informations concernant leurs animations à l'Office qui les affiche et informe ses visiteurs.

Malaucène a pu participer à plusieurs émissions de Radio France Bleu Vaucluse, au cours desquelles des cadeaux ont été gracieusement distribués par nos amis restaurateurs (le Ventoux, les terrasses du Ventoux, la Chevalerie et le Groseau) et hébergeurs ou producteurs (la ferme du Gros Noyer, la ferme Plantevin, les caves de Beaumont et de Champ long). Ces cadeaux sont toujours grandement appréciés.

Et maintenant, nous rentrons dans la saison 2011. Le nouvel aménagement de l'office, dorénavant voisin de la police municipale, permet un accueil encore plus convivial. Un nouveau plan de Malaucène, avec ses quartiers et son vieux village est désormais disponible.

Grâce aux subventions des municipalités de Malaucène, de Beaumont du Ventoux, et du Barroux, ainsi qu'une partie des taxes de séjour payées par nos visiteurs, les finances de l'office du tourisme sont assainies et nous permettent de voir l'avenir avec enthousiasme et confiance. Cependant il faut rappeler que tous nos amis commerçants et hébergeurs peuvent cotiser sur la base de leur volontariat et faire en sorte que la promotion de leur activité et de notre village soient encore plus pertinente et efficace.

Enfin nous remercions les trois points d'information (Ventoux Bike, Caveau de Beaumont, Ferme Plantevin), l'équipe du conseil d'administration et toutes les personnes qui nous aident de manière bénévole à faire apprécier notre commune et ses environs ■

GÉRARD JACQUAMOND

LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ

- **26 juin** : Point d'Orgue - Auditions Le Centenaire à 14h
- **1^{er} juillet au 3 juillet** : Festival Malau'scènes à la salle des fêtes du Blanchissage
- * **vendredi 1^{er} juillet** 21h30 « Musée haut, musée bar » de J.michel RIBE : Cie l'Albatros
- * **samedi 2 juillet** 15 h, « Les femmes savantes » montage de la Cie l'Étincelle 17 h, « A la gare comme à la gare », création de Arlequin et Cie 21h30 « Les héritiers » de KRIEF : Cie Méliscène
- * **dimanche 3 juillet** 15h compagnie l'Étincelle qui présentera un montage des Femmes Savantes 17h Arlequin et Cie qui présentera une nouvelle création « A la gare comme à la gare »
- **2 juillet** : Abrivado lâcher de taureaux Avenue du Maquis
- **4 juillet** : Apéritif d'accueil des touristes Office du Tourisme à 18h30
- **8 juillet** : Concert du Chœur Européen Eglise St Michel à 21h
- **9 juillet** : Kermesse du Centenaire
- **11 juillet** : Apéritif d'accueil des touristes Office du Tourisme à 18h30
- **14 juillet** : Feu d'Artifice et Bal Comités des Fêtes - Cours des Isnards
- **16 juillet** : Repas Été - Pompiers Caserne - A partir de 19h
- **17 juillet** : Concert Musique sacrée en Avignon - Eglise St Michel
- **18 juillet** : Apéritif d'accueil des touristes Office du Tourisme à 18h30
- **20 juillet** : Visite en scènes - Village Départ 21h à l'Eglise
- **23 juillet** : Soirée Mousse Son et Lumière Comité des Fêtes Cours des Isnards à 20h30
- **25 juillet** : Apéritif d'accueil des touristes Office du Tourisme à 18h30
- **25 juillet au 7 août** : Exposition Jaroslav JUREN - Chapelle du Groseau * 24 juillet : Vernissage à 17h
- **27 juillet** : Visites en scènes - Village Départ 21h à l'Eglise
- **30 juillet** : Concert Jeunes Talents Chapelle du Groseau à 18h
- **30 juillet au 21 août** : Exposition Africaine- Grande salle de la mairie
- **31 juillet** : Commémoration Capitaine Jallier - Stèle Plan des Amarens
- **1^{er} août** : Apéritif d'accueil des touristes Office du Tourisme à 18h30
- **3 août** : Visites en scènes - Village Départ 21h à l'Eglise
- **5 août** : GALA Comédies Musicales de West Side Story à aujourd'hui - Comité des Fêtes - Cours des Isnards à 20h30
- **6 et 7 août** : Ascension Ventoux et Balade Rétro Moto Club Bas du Cours des Isnards
- **7 août** : Soupe au Pistou - Association St Michel - Cour Maison St Michel à 19h
- **8 août** : Apéritif d'accueil des touristes Office du Tourisme à 18h30
- **10 août** : Visites en scènes - Village Départ 21h à l'Eglise
- **13 et 14 août** : « Artistes au village » Vieux village - ARPAM
- **15 août** : Apéritif d'accueil des touristes Office du Tourisme à 18h30
- **17 août** : Visites en scènes - Village Départ 21h à l'Eglise
- **19 août** : Repas du hameau de Veaux Comité des fêtes - 20h réservations en mairie
- **22 août** : Apéritif accueil des touristes Office du Tourisme à 18h30
- **24 août** : Visites en scènes - Village Départ 21h à l'Eglise
- **26 et 27 août** : Exposition Années 40 mairie
- **27 août** : Fêtes des Années 40 et Défilé Cours des Isnards
- **28 août** : Foulée du Groseau Cours des Isnards
- **4 septembre** : Vide Grenier - Comité des Fêtes - Cours des Isnards * dossier d'inscription à récupérer en mairie ou téléchargeable sur le site de la commune
- **10 septembre** : Matinée des Associations Accueil des nouveaux arrivants Devant la mairie
- **21 septembre au 26 septembre** : Fête Votive - Cours des Isnards
- **24 et 25 septembre** : Conférence Tibet Grande salle de la mairie